

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 16

Artikel: Armoiries communales : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie FACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Étranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 17 avril 1920. — Armoi-
ries communales : Aigle. — Lo Vilhio
DÈVESÀ : On tzan de chuda (C. Ruffieux). — A la
pose ! J. M.). — Ce que disent les écoliers. — CHEZ
NOUS : L'école de mon village (G. Héritier). — Guntz
l'inépuisable. — La veuve du paralytique. — FEUIL-
LETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) fin.



ARMOIRIES
COMMUNALES



AIGLE. — Les splendides armoiries d'Aigle con-
sistent en un écu divisé horizontalement en deux
parties égales. La partie supérieure est noire et sur
celle-ci se détache un aigle éployée jaune; la par-
tie inférieure est jaune, sur celle-ci s'étale un aigle
noir.

Ce sont des armes parlantes.

Aigle dépendait de la maison de Savoie qui con-
fia à l'ancienne famille d'Aigle le soin de gouverner
le bourg à titre de vidomes. Les nobles d'Aigle dont
le nom figure déjà en 1179 ont donné leurs armes
à la ville.

L'écusson d'Aigle figure, entr'autres, sur un des
vitraux de la cathédrale de Lausanne, sur le dra-
peau des tireurs de la Bourgeoisie d'Aigle dits les
Mousquetaires. Disons que la dernière édition de
l'Armorial vaudois donne une représentation par-
faitement fautive des armes d'Aigle. L'armorial des
bourgs et villes suisses de Gauthier met la partie
jaune en dessus de la noire, ce qui n'est pas exact.

La commune d'Aigle possède quatre sceaux,
dont un très beau et magnifiquement gravé date
du seizième siècle.

La vignette que nous donnons ici est la repro-
duction d'un sceau du dix-huitième siècle. On voit
l'écu ovale aux armes de la ville dans un cartou-
che orné d'une couronne ducale et entouré de la
légende : *Sigillum Burgisae Aquileae* (Sceau de la
bourgeoisie d'Aigle).

Tel père, tel fils. — Un négociant se plaint à un
ami du peu de progrès de son fils au collège.

— Mon cher, dit-il, ce gamin-là ne sera jamais bon
à rien.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Il vous suc-
cèdera !

Profond. — Le jeune Casimir interroge son res-
pectable auteur :

— Dis-moi, papa ?... Qu'est-ce que c'est donc qu'un
journal bien pensant ?

— Mon fils, c'est celui qui pense exactement comme
la personne qui le lit !

Morale d'avare. — Un avare reprochait à son neveu
d'être toujours court d'argent :

— Mais, mon oncle, vous ne me donnez pas de quoi
vivre.

— Raison de plus. C'est surtout quand on n'a pas
de quoi vivre qu'il faut savoir faire des économies.



ON TZAN DE CHUDA

(Patois gruyérien.)



N nonantè-nâ, no j-an j-ou la granta rèyu-
va de chudâ dè Friboa, Vô, Dzenèva, Nouz-
tathi è to lo trayin; vo chédè kè n'in d'avi
on machakro; vo betèrà bin intinblyo ti lè j-abitan
dè pè Kreju, Vélâchemon, lè Grandzè-d'Erlin, Che-
nède, Montèku, Tatrò, Gratâvatze, Karignan è on
tziron dè j-ôtrè grôchè kemounè, ke ly monteran
rin.

N'in d'an-the brathâ è trou-pâ l'erba ! è la kava-
leri è le koloniè ! Ly an to betâ à fu è a chan.

Le dzou dou gran défilè, on payijan chè pojà chu
chon tzan dè pre-dè-tèra po vèrè pachâ lè chudâ.
To d'on cou, che betè a fère di lulayè ochkurè :

— Ou mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke bramâvè a hôtè-
lè-vouè.

On ofihlyi, que pachâvè per inke, ly demandè chin
ke l'avi a bramâ ou mèràhlyo.

— Mèràhlyo ! mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke fâ onco
plye fè le payijan po tota rèponcha.

E l'a bramâ dinchè tantè ke moncheu Rufi è la
binda di j-inplyumâtchi dè pè lè j-Alèmagne, l'An-
gletère, la Franthe, lè Kojakè, lè Turc, lè Grec, lè
j-Etalyin è tota la binda l'ochan oyu. Moncheu Rufi,
in bon Vôdoi dou tyinton dè Vô, chè tirè pri dou
brâmèri è ly fâ :

— Ty'a-tou a tan bouèlâ per ike è kin mèràhlyou
vèi-to per tye ? Se te vaou pâ bintou boutzi dè
brâmâ, tè fèzo eskofyâ pè mè sordâ.

Mâ le payijan, ke n'avi pâ frè i j-yè, ly repon :

— A ! vo krédè ke n'a pâ dè tiè brâma ou mè-
rahlyo ! Dèfuri pachâ ly è plyantâ chu chè tznâ di
pre-dè-tèra, chède-von chin ke ly à krè !

— Di trufè, binsu, repon le colonel Rufi.

— Ebin, vo vo tronpâdè, moncheu, ly a krè di
chudâ ke ly an tot'inmouèjèlâ è tot'avutrâ.

Adon moncheu Rufi infonhè chè j-èperon din
le hlyan dè chon grijon è fo le kan in rèkathalin.
L'è oyu dre ke lè pre-dè-tèra ou payijan iran j-ou
bin payi. Cyprien Ruffeux.

A LA POSE !

— Ces messieurs désirent ?...

— Se faire photographe, mademoiselle.

— Bien. Ensemble ou séparément ?

— Oh ! c'est mon ami seul qui veut son portrait.
Je ne l'ai accompagné que pour lui donner du cou-
rage.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas si terrible que ça.

— Hé !... hé !... Je ne sais pas que vous dire...

— Vous n'êtes pourtant pas ici dans le cabinet
d'un dentiste ou d'un chirurgien.

— Non, c'est vrai. Vos beaux yeux et votre gra-
cieux sourire nous rassurent complètement.

— Allons, tant mieux. Alors, si ces messieurs
veulent bien prendre place. Je vais prévenir le pa-
tron.

Elle sort.

— Jolie, la petite, qu'en dis-tu Fred ?

— Oui, pas mal. Mais je n'ai pas l'esprit à ça pour
le moment.

— A quoi donc penses-tu ? Tu cherches la tête
à faire devant l'appareil. Ah ! tu sais, mon vieux,
ça a une grande importance. Il n'y a pas, la photo-
graphie, c'est fidèle, c'est documentaire. Pas mèche
de cōntester.

— Ah ! c'est bon, toi ! On dirait, ma parole, que
tu t'amuses de mon énervement. Tu sais fort bien
que je ne suis venu ici qu'à mon corps défendant,
parce que ma femme et mes gosses me persécutent
depuis plus d'un an. Je ne comprends pas pourquoi
j'ai cédé. (Fred arpente la chambre à grands pas.)
Oh ! je ne te le cache pas, j'ai bien envie de m'é-
chapper. Il en est encore temps...

Une porte s'ouvre, le photographe paraît :

— Bonjour, messieurs. Lequel de vous désire
poser ?

— C'est mon ami, monsieur. Ça se voit, du reste.

— Ça se voit !... A quoi ?... As-tu fini, Sam, avec
tes blagues !

Le photographe, souriant :

— Votre ami est un farceur. Si ces messieurs ven-
lent bien monter à l'atelier.

— Je te laisse, Fred, je t'attends ici. Bon courage !

— Non, viens avec moi. Vois-tu, je me sens tout
bête.

— Diable, mon vieux, c'est pourtant pas là l'air
de circonstance. Tu choisis vraiment mal ton mo-
ment.

Les deux amis, suivis du photographe, montent
à l'atelier.

— Monsieur désire-t-il un portrait en pied, à
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Qu'en penses-tu, Sam ?

— Mon té, je ne sais pas. Il me semble qu'un
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Soit, un trois-quarts, donc.

— Bien. Monsieur veut-il poser debout ou assis ?
Devant un meuble ou non ? On peut, par exemple,
choisir une pose qui rappelle la profession de mon-
sieur...

— Monsieur est journaliste.

— Ah ! journaliste ! (Le photographe redouble
de prévenance.) Oui, alors, monsieur pourrait poser
assis, comme à sa table de travail, la plume à la
main...

— Ou les ciseaux...

— Décidément, monsieur est farceur. Allez, c'est
une bonne chose, surtout par le temps qui court,
que d'avoir toujours le mot pour rire. Tenez, moi...

— Oui, eh bien, si vous voulez, je poserai assis
à une table. Ça me donnera une contenance.

— On placera sur la table beaucoup de livres,
de journaux, de papiers pour attester la prodigieuse
activité de monsieur.

— Et puis tu prendras un air pensif, absorbé. Le
front dans la main, pour répliquer à ceux qui re-
prochent à tes articles d'être d'un esprit facile.

Le photographe a disposé la table et une chaise
avec haut dossier aux colonnes torsées. Sur la table,
il a placé une belle écritoire, dans laquelle est plan-
tée une plume d'oie. Des livres de toutes grosseurs,
comme de toute nature — il y a entr'autres un Ma-
nuel de cuisine — et des journaux de toute opinion
sont étalés à droite et à gauche.

— Eh bien, si monsieur veut prendre place.